PROJET PEDAGOGIQUE
ALSH Adolescents 2024

Introduction

Le projet pédagogique est un projet réfléchi collectivement en lien avec le projet Educatif de la commune. Il reprend les objectifs éducatifs énoncés et précise leur mise en œuvre.

L'ALSH Adolescents est une structure municipale gérée par la Commune de Montarnaud

La structure

L'ALSH est situé :

Avenue Font Mosson
34 570 MONTARNAUD
(*Derrière l'école élémentaire Font Mosson*)

L'accueil de loisirs est déclaré auprès de la DDCS34 (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et est donc soumis à une réglementation stricte visant à assurer la sécurité morale et physique des enfants. Obligation de rédiger un projet pédagogique et des encadrants diplômés.

Les locaux Sont composés de plusieurs lieux d'activités :

- Local ALSH : accessible en libre-service durant les périodes d'ouverture, avec du matériel mis à disposition (Baby-foot, Table de tennis de table, jeux de sociétés, Les animateurs veillent au respect du lieu et du matériel).
- La halle aux sports : une utilisation régulière pour la pratique des activités sportives.
- Le city stade : nouvellement construit, il favorise et facilite la mise en place d'activités sportives.

Nous avons une capacité d'accueil de 15 adolescents âgés de 11 à 17 ans, taux en augmentation avec la création de nouveaux lotissements visant à accueillir une population urbaine. L'ALSH doit donc s'adapter à ces changements pour favoriser l'accueil des nouveaux Montarnéens. Dans cette perspective d'évolution nous mettons en place un groupe passerelle de 9 ans à 11 ans le mercredi matin, afin de créer du lien entre les grands Katchouks (ALSH 6 / 11 ans) et les animateurs ados. Ces temps d'animation se déroulent dans les locaux de l'ALSH ados, cela encore une fois afin de la familiariser avec le lieu.

Objectifs Educatifs et pédagogiques

1. VALORISER LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

- **encourager les jeunes à s'approprier leur local ALSH**
 - projets d'aménagements et décoration de la salle
- **Participer à l'amélioration des espaces publics**
 - Mise en place de chantiers loisirs

2. FAVORISER LE "VIVRE-ENSEMBLE" ET DEVELOPPER LA CITOYENNETE

- **Sensibiliser l'ado au respect (personnes ; locaux/matériel; planète)**
 - Participer au rangement / nettoyage après chaque activité
 - Encourager l'apprentissage des règles en collectivités par la pratique sportive
- **Préparer l'ado à son rôle écocitoyen**
 - Mise en place d'un système de tri sélectif
 - Organisation d'ateliers de récupération
- **Favoriser les rencontres Inter Centre**
 - Mise en place de soirée ou sorties communes entre différents ALSH ados de la CCVH

3. PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MANIFESTATIONS MISES EN PLACE PAR LA COMMUNE.

- **Développer des projets autour de la vie du village.**
 - Implication des ados dans :

→ La création de décors pour le carnaval
→La création d'une maison hantée pour Halloween
→ Participation au marché de noël
→ Implication dans la « fête du jeu »
→ Participation au Défi Sport

4. ADAPTER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE A LA CROISSANCE DE LA POPULATION ET FAVORISER L'EGALITE D'ACCES AUX ACTIVITES.

- **Développement de nos services en direction des familles**
 - Mise en place du portail famille permettant la réservation et le paiement des activités
 - Proposition d'un service de navette pour le vendredi soir.
- **Développement des liens territoriaux**
 - Présences hebdomadaires de l'équipe d'animation au sein du collège pour communiquer sur les programmes d'activités à venir et proposer des animations ou projets aux élèves.
 - Participation aux réunions Réseau ALSH vallée cœur d'Hérault (sorties inter centre ; séjours inter centre ;..)
 - Création de projets communs interservices (avec la bibliothèque, service multimédia, associations sportives de la commune,….)

5. FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ADOS.

- **Développer la sensibilité culturelle des jeunes et favoriser leur autonomie**
 - Encourager les jeunes à s'exprimer au sein du groupe en s'impliquant dans des projets culturels, ou par la pratique d'activités sportives
 - Assister à des manifestations culturelles (festivals ; concerts ; pièces de théâtre ;…)
- **Prévenir les comportements à risques**
 - Prévention et information sur les conduites à risques (sexualité ; addictions ; internet ;..)

Les objectifs pédagogiques sont fixés par l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs pour une année scolaire. Ce projet pédagogique met en œuvre les objectifs éducatifs de la commune et des élus de la commission jeunesse qui l'approuvent en prenant en compte le contexte local.

Lors de chaque nouvelle période (bimensuel ou vacances scolaires), l'équipe d'animation choisira un ou plusieurs objectifs parmi ceux de la commune, qu'elle mettra en avant et tentera de réaliser avec les adolescents présents sur les différents temps d'animation.

Notre Action Jeunesse

La préadolescence et l'adolescence sont deux phases complexes, empreintes de contradictions durant lesquelles les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartiennent. Un besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi vis-à-vis de ses pairs et des adultes se fait sentir, mais également l'envie d'émancipation et d'indépendance vis-à-vis des parents. Les adolescents veulent pouvoir faire ce qu'ils veulent quand ils veulent. C'est une période d'initiation, de découvertes et d'expérimentations en tout genre durant laquelle ils vont tester les limites qui leur ont été imposées et braver les interdits. Ils se placent alors en confrontation quasi permanente avec l'adulte. Cependant, en même temps que l'adolescent cherche à se détacher de l'autorité, il a besoin qu'on lui oppose un cadre structurant, fait de limites et de repères, à partir duquel il va se construire.

En prenant en compte ces caractéristiques spécifiques de son public, l'équipe d'animation devra être en mesure de proposer des animations adaptées, pour chaque tranche d'âges.
La mise en place des animations doit être faite en concertation avec les jeunes et en respectant le projet pédagogique et la règlementation en vigueur des ALSH.

Les orientations éducatives de l'équipe d'animation

Dans une dynamique d'échange et de partage, l'équipe d'animation souhaite mettre en place différents temps qu'il serait bon de ritualiser :

→Le **vendredi soir** est un moment de passage pour les jeunes qui se rendent à la salle des jeunes les uns après les autres. Ils viennent pour discuter avec les animateurs ou leurs copains, prendre leur repas, faire quelques jeux. C'est ici que l'équipe d'animation souhaite mettre en place un repas collectif, où chacun peut participer à sa manière, et ainsi partager un moment et échanger avec les autres.

→Ritualiser les **activités passerelles du mercredi**, en lien avec l'ALSH KATCHOUKS permettant ainsi aux plus grands Katchouks de participer aux activités de l'ALSH Ados, et ainsi crée du lien entre enfants et pré-ados, les préparant alors à la transition école/collège ; Katchouks/Ados. C'est par le sport et les ateliers culturels que nous créerons de la cohésion entre tous les âges.

Le Public

1- Public Jeune

L'ALSH adolescents accueille tous les jeunes âgés de 11 à 17ans, résidant sur Montarnaud ou autres communes en convention avec la ville. Avec une population croissante, la salle des jeunes se voit évoluer et doit répondre à la demande en constante évolution.

Pour se faire, le centre de loisirs adolescents va s'ouvrir aux enfants âgés de 10 ans lors des vacances d'été afin qu'il puisse s'intégrer en douceur durant les activités de l'été à ce nouvel environnement. Cela leur permetra de nouer des liens avec les ados déjà au collège et qu'ils retrouveront à la rentré.

2- Parents

L'équipe d'animation s'efforcera de répondre à toutes les interrogations des parents qui peuvent consulter sur demande le projet pédagogique complet de la structure.

Il est important d'impliquer les familles qui sont parfois en demande dans la vie du centre, c'est pourquoi l'ALSH ados a pour projet d'organiser quelques soirées à thèmes où ados, parents et animateurs pourront débattre et échanger librement. Ces rencontres ont pour objectif de créer des liens solides et des

projets potentiels lors desquels les parents seraient amenés à participer.

L'encadrement

L'équipe d'animation est constituée de deux personnes permanentes et d'éventuels animateurs saisonniers et/ou de stagiaires :

- **Mr DESSART Benjamin**, Directeur stagiaire en formation BAFD, adjointe d'animation diplômée d'un BPJEPS Sport Collectif et d'un BPJEPS Activités Physiques pour Tous ainsi que du PSC1. Responsable du pôle 11/17ans de la commune, elle a pour missions l'organisation du fonctionnement de l'accueil de loisirs ados, la mise en œuvre de projets, le développement d'actions éducatives et de préventions en direction de la jeunesse, et l'encadrement des adolescents.

- **Mme BOUAMOUD Halima**, Titulaire du BAFA, ainsi que du PSC1. Elle assure l'accueil et l'encadrement des adolescents durant les temps d'animation les jours d'ouverture de la structure. Halima est l'animatrice référente des activités manuelle et des ateliers cuisine. Elle encadre également les activités sportives.

- **Mr DASSONVILLE Maël**, stagiaire en formation BPJEPS Loisirs tout publics. Il sera avec nous jusqu'à la fin de l'année 2023. Son champ de compétences sont les activités sportives, l'univers du jeu de société et les projets écocitoyen. Il sera bien sur amené à proposer des activités dans tous les domaines de l'animation.

Jours et horaires d'ouverture

1. Périodes scolaires

Des créneaux horaires sont aménagés pour l'ouverture de l'ALSH adolescents durant la période scolaire :

- Mercredi de 14 h à 18 h : ces temps sont partagés entre les activités sportive à la Halle des Sports, les activités manuelles, les jeux de société et épisodiquement les atelier pâtisserie.
- Jeudi de 18 h à 20 h : L'ALSH propose des activités sportives tel quel la course à pied ou le fitness.
- Vendredi de 18 h à 22 h : Ce sont des temps ou nous proposons des jeux d'ambiance, des soirées à thèmes, des repas à cuisiner tous ensemble, des sorties, etc.. L'ALSH ferme ses portes à 23h les vendredis de Juin et Septembre.

2. Périodes de vacances

Pendant les vacances, la structure fonctionne du lundi au vendredi selon les horaires fixés dans le programme disponible à l'accueil de loisirs. Le programme est également distribué aux adolescents un mois avant les vacances.

L'ALSH Ados accueille les jeunes tous les jours de 9h à 18h selon programme.

Des soirées à thème sont organisées un jour par semaine, des changements d'horaires ponctuels peuvent intervenir.

Modalités d'inscription

Pour s'inscrire à l'ALSH Ados il vous faut :

- Remplir le dossier d'inscription annuel. (*via le portail famille*)
- Consulter et signer le règlement intérieur.
- Prendre connaissance de ce présent projet pédagogique.
- Fournir un certificat médical en cas d'activités spécifiques (séjours,..).

Evaluation

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques, l'équipe d'animation rédige un bilan après chaque période de vacances, tenant compte des difficultés rencontrées, des projets en cours ou à venir, des photos.

S'agissant d'un accueil permanent, l'équipe d'animation travaille sur un projet pédagogique annuel et sur des projets pédagogiques de vacances. Son évaluation permet de vérifier le travail réalisé, la cohérence et la pertinence des actions mises en place.

Cette évaluation permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées à certaines problématiques rencontrées.